Meeting these priorities would ultimately promote Alberta's transition from the current NPM framework to a more interactive NPG structure. By addressing these issues, the policy and public service environment in which the settlement system operates will be built on mutual trust and interdependence.

In order to achieve and sustain these strategies for improved stakeholder cooperation, policy creation and service delivery, we would suggest the following:

- **Continued Thematic Working Group Discussions**: By hosting Thematic Working Groups throughout the year to discuss emerging and cross-cutting settlement and integration issues, key actors would be able to continuously benefit from this knowledge mobilization process while informing policy priority areas.[9]

- **Annual Integration Summit:** The findings from the ongoing Working Group conversations can serve as the model of presentation and discussions of a yearly Integration Summit. One of the chief benefits of organizing an annual Integration Summit would be to maintain the momentum created by building and sustaining multi-stakeholder partnerships. Another gain would be the opportunity created for multi-sector actors across the province to congregate to share best practices and develop collaborative approaches to service delivery.

- **Information Dissemination:** Information dissemination is a crucial component in promoting far-reaching and lasting change. For example, the Alberta Integration Summit Report was distributed throughout the settlement system and made publicly available. Following an annual integration summit, it is recommended that a report be distributed throughout the settlement sector and made publicly available so as to capture policy priorities and best-practices, but also to encourage knowledge transfer.

These recommendations provide a structure for continued cooperation in settlement policymaking and service delivery while responding to national and global trends that favour stronger inter- and intra-organizational relationships, mutual trust and ultimately increased efficiency in these processes.

Across the sector, the Summit was viewed as an inclusive experience, concerned more broadly with the process than with highly specific inputs and outputs. Overall, through diverse multi-sector participants, engaging discussions, information dissemination, and coaction with the federal government (CIC), the Summit provided a cooperative, inclusive and interactive environment for participants to inform settlement policy and create system-level momentum in the areas of policy development and administration. Indispensable information gathered from this event revealed key priorities for the improvement of the settlement system through continued incorporation of NPG principles, such as relationship building, power sharing and collaboration to improve the complex process of settlement policy development and service administration.

NOTES

[1] Examples include actors such as politicians, researchers, settlement practitioners, journalists, and advocates.

[2] By subordinating performance to profit gains, the logical conclusion is that the process is merely evaluated with finances the benchmark for measuring success (O'Brian, 2006).

[3] The Weberian model of governance in which political leadership, party and bureaucracy which are essential to coping with the complexity of modernity and for delivering order.

[4] Thus far, in all of these respects, the distinctiveness of government power and functions are much less than it used to be. Schick (1996) points out that the NPM ignores traditional values such as fairness, equality, probity and impartiality. More generally, as Schick asserts, NPM's focus on output controls and discretionary management rather than rule-based systems and procedures.

[5] This section is based off of Moorthi, G. (2014). Alberta Integration Summit Report. Retrieved from http://aaisa.ca/wp-content/uploads/2014/09/Alberta-Provincial-Summit-English-Report-SrtV5-FINALRG.compressed.pdf

[6] The participants have been compiled into three main groups, the Non-Profit, Public and Private sectors. The Non- Profit sector also included the Settlement Sector, while the Public Sector included all three levels of government, Education, Health and Justice sectors.

[7] These priorities and recommendation formed the basis of the Alberta Integration Summit Report, which served to inform both CIC and the key stakeholders of current trends and strategic directions of the settlement system.

[8] The Summit Advisory Committee is a body that provided feedback on the design and execution of the Summit, through its diverse composition. Members of the Committee included settlement agencies, federal and provincial governments, and various immigration research networks. The Summit Advisory Committee was composed of professionals coming from the following organizations: AAISA; Alberta Human Services; Alberta Jobs, Skills, Training and Labour; Alberta Rural Development Network; Association canadienne-francaise de l'Alberta; Citizenship and Immigration Canada; Pathways to Prosperity; and Immigration Research West.

[9] These methodological pillars are Welcoming Communities, Core Settlement Services, Language Training and Assessment, and finally, Labour Market Participation. The pillars are categories for the services and programs in which newcomers directly or indirectly require to effectively integrate into Canadian society and the labour market. Both traditional and non-traditional stakeholders deliver or facilitate the delivery of the services and programs which fall under this framework.

COLLABORATION LORS DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES D'ÉTABLISSEMENT : EXPÉRIENCES TIRÉES DU SOMMET SUR L'INTÉGRATION EN ALBERTA DE 2014

Deniz Erkmen est agente de recherche à la Alberta Association of Immigrant Serving Agencies. Grâce à son implication dans le secteur universitaire, privé et à but non lucratif, Deniz a accumulé une grande base de connaissances en recherche sur l'immigration, le droit et les politiques. Deniz Erkmen détient un baccalauréat en relations internationales de l'Université de Calgary.

Caroline Hemstock est titulaire d'une maîtrise ès arts de l'Université de Calgary et elle a été une boursière d'études supérieures auprès de la Latin American Research Center. Caroline s'implique dans le secteur à but non lucratif depuis plusieurs années, travaillant sur le développement international et les initiatives de politiques publiques auprès de la Fondation Grameen et du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD). En ce moment, elle est coordonnatrice de projets (recherche et politiques) au AAISA.

Milton Alfonso Ortega est le directeur de l'Alberta Association of Immigrant Serving Agencies (AAISA). Au cours des quinze dernières années, il a travaillé sur une variété de projets de recherche touchant au domaine social et politique. Il a servi en tant que conseiller auprès de plusieurs comités de Voies vers la prospérité (Partners for Prosperity — P2P); il est membre du Conseil d'administration de l'organisme Immigrant Research West; membre du Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) — Groupe de travail sur les travailleurs migrants, entre autres. Milton est titulaire d'un baccalauréat en relations internationales de l'Universidad San Francisco de Quito, d'une maîtrise en administration publique de la Portland State University, et il est candidat au doctorat en administration publique et politiques publiques à cette université.

Le Sommet sur l'intégration en l'Alberta (*Alberta Integration Summit*) a eu lieu à Edmonton en octobre 2014. Ce Sommet est une première étape visant à amorcer des changements au niveau des programmes et des politiques qui cadrent le paysage en constante évolution de l'immigration au Canada et l'influx croissant des immigrants vers l'Alberta. Dans le cadre d'une initiative nationale, l'*Alberta Association of Immigrant Serving Agencies* (AAISA— association des agences d'aide aux immigrants de l'Alberta) a organisé un sommet spécial qui a rassemblé un grand éventail d'organisations provenant du secteur public, privé et sans but lucratif; l'objectif de ce sommet était de tenter d'améliorer notre compréhension quant aux lacunes dans la prestation de services et aux besoins des populations vulnérables. À travers cet article, nous allons discuter d'une approche globale et collaborative lors de l'élaboration des politiques en matière d'établissement et d'intégration en nous référant au modèle de la nouvelle gestion publique (New Public Management – NPM) et au nouveau modèle de gouvernance publique (New Public Gouvernance – NPG) lors de son analyse. En nous inspirant de l'examen du processus politique dans le secteur de l'établissement en Alberta, nous allons formuler certaines recommandations visant à l'amélioration de ce système.

Afin de promouvoir l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants au cœur de la société canadienne et sur le marché du travail, nous avons besoin de programmes d'établissement plus complets et mieux adaptés. Déterminer les priorités de financement et les orientations stratégiques de ces programmes nécessite que les multiples intervenants impliqués dans le système d'établissement soient consultés. Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a reconnu l'importance d'impliquer ces acteurs clés dans la conversation et, par conséquent, a décidé de mener une série de sommets provinciaux sur l'intégration à travers le Canada. L'objectif de ces initiatives est d'améliorer notre compréhension des lacunes présentes dans la prestation de services, des tendances actuelles et des besoins du système d'établissement au niveau national et régional. Le Sommet de l'Alberta a permis aux principaux intervenants d'identifier et de discuter des priorités émergentes dans le système d'établissement ; il a également été une occasion favorisant l'établissement de partenariats entre divers intervenants du milieu.

À travers cet article, nous voulons discuter de ce Sommet comme d'une occasion unique de collaboration qui contribue au processus continu et en constante évolution de l'élaboration des politiques. Afin de mieux comprendre le mécanisme nuancé des politiques d'établissement et de prestation de services en l'Alberta, nous allons discuter du Sommet comme étant un exemple d'un évènement exemplifiant les bases théoriques de la nouvelle gestion publique (New Public Management – NPM) et de la nouvelle gouvernance publique (New Public Gouvernance - NPG) qui délimitent les systèmes politico-administratifs. À travers notre examen des politiques d'établissement en l'Alberta, nous allons formuler des recommandations quant aux avenues pour l'amélioration au niveau du système.

LA NATURE DE LA COLLABORATION DANS LE SECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT DE L'ALBERTA

De nouveaux modes de gestion ont récemment commencé à émerger au cœur des démocraties occidentales (Torfing & Triantafillou, 2013, p.1). Ces nouvelles approches en matière de gouvernance et de l'élaboration des politiques s'orientent vers des modèles basés sur la collaboration, la participation, la confiance et le développement de réseaux et visent à répondre aux attentes croissantes d'un monde de plus en plus diversifié, complexe et fragmenté (Torfing & Triantafillou, 2013, p.1). Similairement à la plupart des contextes provinciaux en élaboration des politiques, l'environnement politique en matière d'établissement de l'Alberta est complexe et pluriel. Ainsi, multiples acteurs des secteurs public, privé et sans but lucratif agissent sur les processus politiques[1]. Au cœur de cette complexité, le processus d'élaboration de politiques dans le secteur de l'établissement de l'Alberta évolue et s'adapte – les principaux acteurs, dont CIC, le gouvernement de l'Alberta et de nombreuses organisations de fournisseurs de services (FS), tentent d'arriver à une méthode coopérative polyvalente.

L'accent qui est mis sur la collaboration et la coopération n'est pas le fruit du hasard ; le développement des politiques en matière d'établissement est repose et est soutenu par l'Accord de collaboration Canada-Alberta en matière d'immigration (2007) qui définit « l'adoption d'une approche intégrée au Canada et à l'étranger est le meilleur moyen de servir les intérêts du Canada et de l'Alberta dans le domaine de l'immigration » comme étant une valeur centrale sous-tendant cet accord (article 1.13 a). L'accent mis sur la collaboration entre les divers intervenants est cadré par les valeurs associées au « bilinguisme », à la « diversité raciale et culturelle », à l'« égalité » et au « multiculturalisme » qui caractérisent la politique d'immigration canadienne (Accord de collaboration Canada-Alberta en matière d'immigration, 2007, p.1-2). En outre, l'Accord Canada-Alberta (2007) établit que l'un de ces objectifs principaux est « de favoriser la formation de partenariats avec les intervenants, y compris les organisations locales, les municipalités, le secteur privé, les collectivités de langues officielles minoritaires et d'autres organismes gouvernementaux » (article 3.1 f).

Afin de démontrer une adhésion aux principes de diversité ainsi qu'aux grandes valeurs et tendances qui sous-tendent le contexte politique de l'établissement, les intervenants du secteur non gouvernemental (principalement les FS) doivent être inclus. Une étude menée à la demande de la CISSA-CISSA (2012) a démontré que l'établissement de partenariats et la prestation de services intégrés représentent deux des plus notables tendances émergeant dans le secteur de l'établissement au Canada. Ensemble, ces tendances réitèrent les valeurs qui sous-tendent le secteur de l'établissement en Alberta et les changements au niveau systémique.

LE CONTEXTE DE LA NOUVELLE GESTION PUBLIQUE ET DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE PUBLIQUE

D'un intérêt particulier pour l'examen du processus d'élaboration des politiques sont les approches distinctes dans l'administration des services publics au Canada. En Alberta, les systèmes qui influencent les politiques du secteur de l'établissement sont le New Public Management (NPM) et nouvelle gouvernance publique (NPG). L'étude du gouvernement, de ses capacités politiques et administratives, a été animée au cours des deux dernières décennies par un débat sur les aspects fondamentaux de la gestion pour que le gouvernement devienne plus compétent. L'approche standard, comme dans la grande partie du domaine de l'administration publique, évalue la performance et l'efficacité des gouvernements généralement par la considération de leur rentabilité.

L'atteinte de cet objectif nécessite, entre autres choses, des mécanismes de performances améliorées qui sont associés à la gestion. La rhétorique du NPM a été intégrée de manière plus rentable, efficace, équitable et souple tout en redéfinissant le rôle du gouvernement afin d'atteindre un meilleur équilibre vis-à-vis des autres institutions (Adrinisani et coll., 2002).

Le New Public Management est ancré dans une nouvelle économie institutionnelle qui considère la politique en tant que phénomène de marché (Foster & Plowden, 1996). En d'autres mots, selon la NGP, les relations au cœur des systèmes politico-administratifs sont des jeux stratégiques entre des acteurs rationnels dont l'intention est de rendre ces systèmes plus efficaces et cohérents (Boston et coll., 1996). Le NPM préconise une séparation entre l'élaboration des politiques et la prestation des services, ce qui se traduit par un départ du continuum entre la politique et la prestation des services.

L'influence de l'économie et de la gestion institutionnelle sur les gouvernements se reflètent dans un changement dans les valeurs centrales du secteur public. L'accent mis sur les résultats finaux constitue le cœur même de la façon de concevoir l'administration par le NPM. La rentabilité plutôt que le respect des règles formelles doit être le déterminant ultime et majeur de la légitimité de la prestation de services. La place du citoyen dans le processus politique est comparable à sa place sur le marché. À cet égard, les citoyens sont considérés comme des participants égoïstes motivés en grande partie par les coûts et les intérêts personnels. Pour que ce modèle fonctionne, le NPM suppose qu'une population peut se réduire à une masse de clients engagés dans une relation commerciale plutôt que dans une relation politique avec le gouvernement (Polidano, 1999).

Le NPM est axé sur les motivations volontaires des citoyens qui facilitent les processus de négociation et de délibération. Reposant sur la possibilité d'interagir crée une situation où l'activité principale du gouvernement est de renforcer le soutien aux clients et de mobiliser leurs ressources. De plus, la qualité démocratique d'un réseau dépend des connaissances des participants et du processus de négociation. Ainsi, la mesure dans laquelle le réseau soutient le processus de négociation entre des parties prenantes ayant un grand pouvoir et les délibérations libres entre tous les citoyens impliqués, les associations et les institutions publiques est importante (Polidano, 1999). Contrairement à la façon conventionnelle de rendre des comptes, le NPM associe aux résultats et à la performance un rôle prépondérant lors des contrôles procéduraux de la gestion (Polidano, 1999)[2].

Il n'est donc pas surprenant que cette approche ait donné lieu à une reformulation des pratiques dans l'administration publique… Avec une diminution du pouvoir du gouvernement, le modèle traditionnel wébérien de la gouvernance se trouve sous attaque[3]. Selon le discours du NPM, le gouvernement doit déléguer des responsabilités au secteur privé ou au secteur sans but lucratif. Peters soutient de façon convaincante que les actions du gouvernement sont donc légitimement réduites ; il n'est donc plus le fournisseur de service principal, bien qu'il soit impliqué dans la prestation des services, mais comme l'indique Osborn et Gaebler (1991), d'une façon plus indirecte et dans un rôle de facilitateur.

Un argument connexe à l'argument précédent concerne l'obligation de rendre de comptes. Dans l'approche de la Nouvelle gestion publique, il est tout à fait légitime qu'une telle importance soit accordée à la performance. Peters compare les deux perspectives avant de conclure que, selon la tradition classique en administration publique, il était coutume de se baser sur la performance des organisations publiques pour des raisons juridiques et de comptabilité plutôt que de prendre en compte la performance réelle des tâches et de leurs effets sur les citoyens[4].

En raison de la complexité de la prestation de services et la nature interinstitutionnelle des programmes sociaux et publics au Canada, s'éloigner de la NPM en faveur d'une façon plus synergique d'aborder les systèmes politico-administratifs nous permet de comprendre les transformations se produisant dans le processus des politiques d'établissement. Avec ceci à l'esprit, la réponse au discours entourant les politiques publiques – l'appel à la réforme des services publics et à l'innovation – articulée par Osborne (2010) positionne le NPG en demandant aux responsables de l'élaboration des politiques de « commencer à formuler de nouvelles questions à propos de la prestation de services publics » (p. 1). Osborne (2010) suggère que les décideurs reconsidèrent l'adoption d'une approche qui met l'accent sur la gouvernance des relations interorganisationnelles et les systèmes de prestation de services publics (p. 1). D'un intérêt particulier, le modèle NPG insiste sur les processus plutôt que sur le contrôle des résultats et la gestion discrétionnaire, tout en promouvant la collaboration.

La nouvelle gouvernance publique s'éloigne de la NPM en reconceptualisant la relation entre le secteur public et le secteur privé. Même le nom nous indique que nous sommes en présence d'une nouvelle logique. À ce sujet, Rhodes (2007) soutient que la notion de gouvernance se réfère à « une nouvelle façon de gouverner ; ou aux transformations dans les façons de gérer bien établies » (p. 1246). D'un point de vue de l'administration et de l'élaboration des politiques publiques, le succès en gouvernance nécessite un vaste champ d'application, une interdépendance considérable entre des organisations qui sont en constante interaction et qui s'engagent avec des membres du milieu politique afin de partager les ressources et de négocier des objectifs (Rhodes, 2007, p. 1246).

Au-delà de la signification du terme gouvernance se trouve la question de ce qui encapsule le processus de gouvernance. Selon Huque et Zafarullah (2006), la gouvernance a des attri-

buts qualitatifs et quantitatifs. En ce qui concerne les attributs qualitatifs, la gouvernance vise le pluralisme politique, la primauté du droit, des dispositions économiques, un gouvernement efficace et performant et l'autonomisation de la population. D'autre part, les caractéristiques quantitatives concernent un secteur public plus petit, la protection sociale et l'amélioration des services sociaux et économiques (p.25). De là, un certain nombre de demandes normatives et théoriques tourmentent la sagesse conventionnelle autour de la gouvernance. La fascination avec les attributs de gestion de la gouvernance s'aligne avec l'accent mis sur l'efficacité économique. Ceci n'est pas l'expression des processus complexes par lesquels les citoyens expriment leurs revendications, mais une orientation nette envers le marché. Une grande partie de la rhétorique de la gouvernance s'écarte de l'idée que ce modèle encourage les citoyens à s'engager plus activement dans les décisions qui affectent leurs vies. Dans ce discours, l'élément participatif d'un tel système et le rôle du secteur sans but lucratif sont devenus synonymes de gouvernance.

Dans ce contexte, la collaboration peut être une technique menant à des changements dans l'élaboration des politiques tout en apportant des améliorations au niveau du système. En fait, le résultat des relations de collaboration, par opposition à l'accent mis par la NGP sur la concurrence, est clairement articulé :

> *« Les échanges et le partage d'idées et de ressources entre le public et le privé grâce à des interactions négociées qui permettent d'améliorer la gouvernance en la rendant plus efficace et démocratique, tandis qu'un autre objectif est de faciliter l'apprentissage mutuel et d'arriver à trouver des solutions nouvelles en commun »* (Torfing & Triantafillou, 2013, p. 10).

L'importance de la collaboration, de la confiance et du partage du pouvoir est significative ; sur des marchés de plus en plus compétitifs, s'aligner avec ces valeurs peut mener à un financement plus souple qui se produit sur des périodes de temps plus longues à travers un réseau de prestataires de services (Phillips & Smith, 2011, p. 4-6), améliorant ainsi la prestation de ces services.

En prenant en considération certaine des lacunes de la NPM et la volonté de progresser et d'innover telle que formulée par CIC, les FS d'établissement et le gouvernement provincial de l'Alberta lors du Sommet sur l'intégration en l'Alberta, un système politique/administratif alternatif permettrait d'améliorer les politiques d'établissement et, par conséquent, les services. Dans le contexte du développement de politiques d'établissement, il est important de reconnaître que l'une des caractéristiques fondamentales les plus importantes de la théorie de la nouvelle gouvernance publique est la reconnaissance de « l'interdépendance des processus d'élaboration des politiques et de la mise en œuvre/prestation des services » dans un environnement diversifié et pluriel (Osborne, 2006, p. 384). La réorientation vers un nouveau modèle améliore la formulation des politiques et la prestation des services publics par un processus qui favorise la participation et la négociation entre les intervenants concernés, et non pas seulement entre les clients, chacun partageant leurs « connaissances, idées et ressources » (Torfing et Triantafillou, 2013, p. 5). Autrement dit, la NPG puise sa force dans le pluralisme et la diversité des contributions et des savoirs des parties concernées, plutôt que dans leur performance économique.

L'avantage d'orienter le Sommet sur l'intégration en l'Alberta vers la méthode NPG de la prestation de service est que celle-ci favorise une approche fluide basée sur les relations qui se concentrent sur le processus et les résultats des services plutôt que sur le rendement de la prestation de services (Osborne, 2007, p. 383). Tout comme avec le modèle NPG, les services d'établissement en l'Alberta se situent dans un environnement pluriel. Une tendance récente dans le secteur de l'établissement a été une transition à partir d'une approche de prestation de NPM vers l'intégration de principes NPG. Sans surprise, la documentation avant et après le Sommet révèle qu'une approche basée sur la collaboration entre multiples parties lors de la prestation de service était, et demeure, un enjeu important.

LE SOMMET SUR L'INTÉGRATION EN L'ALBERTA[5]

En reconnaissant l'influence de la NGP sur le secteur de l'établissement de l'Alberta ainsi que les changements dans l'élaboration des politiques, le Sommet sur l'intégration en l'Alberta est une métaphore de la réorientation stratégique vers le renforcement des relations et le partage des pouvoirs tel que défendu par la NPG. Les principes de ce système ont été intégrés à travers une forte collaboration interorganisationnelle, qui a été possible grâce à la présence de divers intervenants et de la méthodologie spécifique du Sommet. L'établissement de relations était une des raisons principales de la création de ce Sommet, celui-ci a été conçu afin d'offrir aux participants l'occasion de développer des partenariats ensemble (Moorthi, 2014). Un des principaux objectifs était l'établissement de partenariats par la participation et la présence de plus de 250 acteurs traditionnels et non traditionnels du système d'établissement de l'Alberta, ce qui peut ainsi influencer l'élaboration des politiques dans l'année à venir. Avec un large éventail d'initiatives et d'idées, les participants ont réellement illustré la pluralité. À titre d'exemple, 61 % des participants provenaient du secteur sans but lucratif, 37 % du secteur public et 2 % provenaient du secteur privé[6].

Grâce à leur participation au Sommet, ces différents acteurs ont pu éclairer le processus d'élaboration des politiques d'établissement de CIC. Alors que le premier jour du Sommet était consacré à des présentations sur le système d'établissement de l'Alberta données par des intervenants provenant de divers secteurs, la deuxième journée a donné l'occasion aux participants de discuter de diverses questions touchant à l'établissement dans un environnement inclusif et interactif. En prenant part à ces profondes conversations lors des Groupes de travail, les participants ont collectivement identifié des priorités en établissement et ont formulé des recommandations sur les politiques[7]. L'utilisation de groupes de travail, la diffusion du Rapport sur le Sommet sur l'intégration en Alberta et la formation d'un Comité consultatif du Sommet démontrent clairement l'importance du partage du pouvoir dans le processus d'élaboration des politiques[8]. Les groupes de travail ont été conçus de façon à assurer une représentation égalitaire de chaque secteur et afin d'éviter qu'un secteur domine la conversation (Moorthi, 2014). De plus, chaque groupe était composé de trois tables rondes de dix participants. Ces petits sous-groupes facilitaient l'établissement de discussions dirigées, stimulantes et interactives. Les résultats de ces discussions ont été compilés dans le Rapport sur le Sommet sur l'intégration en Alberta. Afin d'assurer que les voix de tous les intervenants soient entendues et représentées avec fidélité, les participants ont pu consulter le Rapport sur le Sommet avant sa sortie officielle et ils ont pu y ajouter leurs commentaires. Ces commentaires ont été incorporés dans le rapport final qui a été rendu public afin que tous puissent bénéficier des connaissances acquises sur le système d'établissement en Alberta.

UNE NOUVELLE DIRECTION – RECOMMANDATIONS POUR L'ALBERTA

Il est valable de considérer le Sommet sur l'intégration en Alberta selon un cadre NPG puisque celui-ci facilite la compréhension du contexte pluriel, dynamique et en constante évolution des politiques d'établissement, tout en favorisant un processus basé sur l'établissement de relations. La nécessité de continuer à bâtir sur ces principes émerge clairement des discussions et des leçons tirées du Sommet. Comme mentionnés dans le Rapport du Sommet sur l'intégration en Alberta (2014), les participants ont défini ensemble les priorités cruciales suivantes afin de favoriser l'amélioration du système d'établissement et pour que celui-ci soit inclusif et basé sur la coopération :

- **Développer un modèle collaboratif de la pensée et de la coordination des services :** Les intervenants ont souligné l'importance de la collaboration et de la coordination des services d'établissement afin de réduire la redondance et le « cloisonnement » de l'information.

- **La mobilisation des connaissances et accessibilité :** Les participants ont identifié le partage des meilleures pratiques et un meilleur accès à l'information comme une importante priorité pour le système d'établissement.

- **Les partenariats multiacteurs :** Les intervenants ont souligné que les partenariats multiacteurs étaient essentiels dans le développement de solutions novatrices pour le système d'établissement.

Concrétiser ces priorités permettrait à l'Alberta de finalement faire la transition du cadre NPM actuel à la structure plus interactive NPG. En abordant ces enjeux, l'environnement politique et de la fonction publique dans lequel le système d'établissement fonctionne pourra être bâti sur de la confiance mutuelle et de l'interdépendance.

Afin d'arriver à et de maintenir ces stratégies visant à améliorer la collaboration entre les différents intervenants, la création de politiques et la prestation de services, nous proposons ce qui suit :

- **La poursuite des discussions par groupes de travail thématiques :** En tenant des groupes de travail thématiques tout au long de l'année pour discuter des enjeux émergents et transsectoriels du domaine de l'établissement et de l'intégration, les acteurs clés seraient en mesure de bénéficier d'une façon continue de ce processus de mobilisation des connaissances et ils pourraient également éclairer certains domaines prioritaires dans l'élaboration des politiques[9].

- **Un Sommet annuel sur l'intégration :** Les résultats des conversations du groupe de travail peuvent servir de modèle de présentation et de discussions pour un sommet annuel sur l'intégration. L'un des principaux avantages d'organiser un sommet sur l'intégration chaque année est que ceci nous permettrait de bâtir sur cet élan afin d'établir et de maintenir les partenariats entre divers intervenants. Un autre avantage est la création d'une occasion pour les acteurs multisectoriels de diverses provinces de se rassembler pour partager les meilleures pratiques et développer des approches collaboratives pour la prestation de services.

- **Diffusion de l'information :** La diffusion de l'information est un élément essentiel pour établir un changement durable et de grande envergure. Par exemple, le Rapport du Sommet sur l'intégration en Alberta a été distribué à travers tout le secteur de l'établissement et il a été rendu public. Après un sommet annuel sur l'intégration, un rapport devrait être distribué à travers l'ensemble du secteur de l'établissement et il devait être rendu public afin que les priorités politiques et les meilleures pratiques soient bien comprises, mais également pour encourager le transfert de connaissances.

Ces recommandations sont une façon structurée de poursuivre la collaboration lors de l'élaboration des politiques et la prestation des services dans le secteur de l'établissement tout

en prenant compte des tendances nationales et mondiales qui favorisent l'établissement de relations intra- et inter-organisationnelles plus fortes, de la confiance mutuelle et, au bout du compte, d'une plus grande efficacité dans ces processus.

Selon l'ensemble des participants du secteur, le Sommet a été considéré comme une expérience inclusive, davantage axée sur le processus que sur des mesures spécifiques de rentabilité. Dans l'ensemble, par la participation de divers secteurs, des discussions stimulantes, le partage des informations et la coopération du gouvernement fédéral (CIC), le Sommet s'est déroulé dans un environnement coopératif, inclusif et interactif, ce qui a permis aux participants de nous éclairer sur les politiques d'établissement et de stimuler le secteur pour ce qui est de l'élaboration et de l'administration des politiques. Des informations indispensables recueillies pendant cet événement nous indiquent quelles sont les priorités importantes afin d'améliorer le système d'établissement en continuant l'intégration des principes de la NPG, tels que l'établissement de relations, le partage du pouvoir et la collaboration afin de renforcer le processus complexe de l'élaboration des politiques et de la prestation des services.

NOTES

[1] Par exemple des politiciens, des chercheurs, des intervenants en établissement, des journalistes et des militants.

[2] En subordonnant la performance aux profits, il est logique de conclure que la réussite du processus est uniquement évaluée par rapport aux gains (O'Brian, 2006).

[3] Le modèle wébérien de la gouvernance à travers duquel le leadership politique, le parti et la bureaucratie sont indispensables pour faire face à la complexité de la modernité et pour établir l'ordre.

[4] Jusqu'à présent, à tous ces égards, la distinction entre le pouvoir et les fonctions du gouvernement est beaucoup moins grande qu'elle ne l'était. Schick (1996) souligne que la NPM ne prend pas en compte les valeurs traditionnelles telles que l'équité, l'égalité, la probité et l'impartialité. De manière plus générale, tel qu'observé par Schick, la NPM se concentre sur le contrôle des résultats et la gestion discrétionnaire plutôt que des systèmes et des procédures basés sur des règles.

[5] Cette section est basée sur le Rapport sur le Sommet sur l'intégration en Alberta par Moorthi, G. (2014), qui peut être consulté au http://aaisa.ca/wp-content/uploads/2014/09/Alberta-Provincial-Summit-English-Report-SrtV5-FINALRG.compressed.pdf

[6] Ces priorités et recommandations ont été la base du rapport sur le Sommet sur l'intégration en Alberta, qui put éclairer CIC et les principaux intervenants à propos des tendances actuelles et des orientations stratégiques du système d'établissement.

[7] Le Comité consultatif du Sommet est un organisme qui a fourni des commentaires sur la conception et l'exécution du Sommet, par sa composition diversifiée. Le Comité regroupait divers organismes d'établissement provenant du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et de divers réseaux de recherche sur l'immigration. Le Comité consultatif du Sommet était composé de professionnels provenant des organisations suivantes : AAISA; Alberta Human Services; Alberta Jobs, Skills, Training and Labour; Alberta Rural Development Network; Association canadienne-francaise de l'Alberta; Citizenship and Immigration Canada; Pathways to Prosperity; et Immigration Research West.

[8] Ces piliers méthodologiques sont : Collectivités accueillantes, Services de base d'établissement, Formation et évaluation linguistique, et finalement, Participation au marché de l'emploi. Ces piliers sont des catégories de services et de programmes dans lesquels les nouveaux arrivants doivent s'impliquer, directement ou indirectement, afin de s'intégrer efficacement à la société canadienne et sur le marché du travail. Les intervenants traditionnels et non traditionnels offrent ou faciliter la prestation des services et des programmes qui relèvent de ce cadre.

[9] Les participants ont été regroupés en trois groupes principaux : le secteur sans but lucratif, le secteur public et le secteur privé. Le secteur sans but lucratif comprenait également le secteur de l'établissement, tandis que le secteur public inclut tous les trois paliers gouvernementaux ainsi que le secteur de l'éducation, de la santé et de la justice.

The Association for Canadian Studies and the Canadian Ethnic Studies Association 5th Annual Conference

IMMIGRATION, ETHNICITY AND DIVERSITY IN 150 YEARS OF CANADA: LOOKING BACK, GOING FORWARD

OCTOBER 23-24, 2015 | HILTON LAC LEAMY, OTTAWA–GATINEAU, ONTARIO

The Association for Canadian Studies and the Canadian Ethnic Studies Association invite proposals for our joint annual conference entitled "Immigration, Ethnicity and Diversity in 150 Years of Canada: Looking Back, Going Forward" to be held October 23-24, 2015 in Gatineau-Ottawa, Ontario.

The conference also marks the 24th conference of the Canadian Ethnic Studies Association and the fifth in a series of conferences jointly organized with the Association for Canadian Studies. The Conference will offer a unique opportunity to exchange views and ideas.

As Canada approaches 150 years as a nation this conference provides an opportunity for scholars and other researchers to reflect back on its immigration history and on the history of various ethnic groups. As well, this conference provides an opportunity to look ahead and reflect upon the impact of immigration and diversity on the country's future.

Theoretical and empirically-based sessions and paper proposals are invited that address - but are not limited to - issues with reference to Canada's ethnic and immigration history and how this history shapes our understanding of contemporary Canada and how things may evolve going forward:

- How has immigration contributed to the transformation of Canada into an ethno-culturally diverse nation?
- What are the challenges, opportunities, and lessons learned in 150 years of Canada creating a socially just and inclusive society?
- How do we best teach Canadians about 150 years of immigration, ethnic group formation and diversity?
- What is the historical relationship of ethnicity to Canadian citizenship with respect to particular ethnic groups and/or state policy?
- How has past immigration, settlement, and integration policy in Canada affected and shaped ethnicity and belonging in Canada?
- What has been the impact of the policy and model of Multiculturalism on the ethnic and national identities?
- What are the current challenges in the measurement of diversity especially with regard to its economic and social characteristics?
- What impact has minority ethnic identification had on aboriginality, official language minorities and French and British origin Canadians?
- What the future directions for ethnic studies in Canada and for immigration and multiculturalism policies?

Conference organizers welcome proposals for papers, sessions, panels, roundtables, poster and video presentations that address any of the above topics in Canada. Organizers invite submissions from a variety of perspectives, academic disciplines, and areas of study, including the humanities and the social sciences. We will endeavour to make a decision shortly after the abstract is received in order to facilitate those who need verification of their acceptance for travel funding purposes at their own institutions.

All abstracts should be no longer than 250 words and will be refereed by the joint ACS/CESA Program Committee. Individual conference presentations will normally be 20 minutes in length, and conference sessions will be 90 minutes. Please visit our websites: umanitoba.ca/publications/ces/call_for_papers.html and www.acs-aec.ca for more information. Presentation and poster submissions should be directed electronically to Sarah Kooi, Association for Canadian Studies at <sarah.kooi@acs-aec.ca>.

METROPOLIS

ACS • AEC
Association for Canadian Studies • Association d'études canadiennes

THE DEADLINE FOR SUBMISSION OF PROPOSALS FOR PAPERS, SESSIONS, ROUNDTABLES, AND POSTER PRESENTATIONS IS AUGUST 1ST, 2015.